

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (CE) n° 925/2003 de la Commission du 27 mai 2003 portant modalités d'application de la décision 2003/298/CE du Conseil en ce qui concerne les concessions sous forme de contingents tarifaires communautaires pour certains produits céréaliers en provenance de la République tchèque et modifiant le règlement (CE) n° 2809/2000

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 131 du 28 mai 2003)

Page 5, à l'article 6, paragraphe 2, premier alinéa:

au lieu de: «2. Pour les produits importés dans le cadre des contingents visés à l'article premier, paragraphe 3, la demande de certificat d'importation...»

lire: «2. Pour les produits importés dans le cadre des contingents visés à l'article 1^{er}, paragraphe 1, la demande de certificat d'importation...»
